

PRU BANLAY

infos #1



Chers Neversois, chers habitants du Banlay,
La phase opérationnelle de transformation du quartier du Banlay est désormais engagée, et ce pour les six prochaines années au moins. Ce projet est plus que jamais le vôtre. Vous allez le vivre au quotidien, et c'est pourquoi nous vous tiendrons informés de toutes les étapes. Au sein de la salle Marianne de la mairie de proximité tout d'abord, mais aussi par le biais de cette lettre d'informations que vous retrouverez chaque trimestre dans votre boîte aux lettres.

L'année 2020 a été difficile, et 2021 le sera sans doute tout autant. Mais cette nouvelle année apporte aussi de belles perspectives : avec elle commence la transformation du Banlay que vous attendez autant que moi.

Plus que jamais, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année à venir, de santé, bonheur et réussite dans vos projets, des plus petits aux plus grands. Prenez soin de vous, de vos proches, et ensemble, tournons-nous vers l'avenir du Banlay.

Denis Thuriot,
maire de Nevers
et président de Nevers Agglomération

L'HABITAT, AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET HUMAIN

L'habitat social est prépondérant au sein du quartier du Banlay depuis les constructions des années 60-70, avec une forte présence de Nièvre Habitat, 1^{er} bailleur de la Nièvre.

« À partir des diagnostics, nous avons posé les défis de cette opération de renouvellement urbain, les points forts du quartier et ceux à améliorer, et notamment la partie habitat, qui ne représente qu'un volet du projet », explique Cécile Remillier, directrice de Nièvre Habitat. « Faire évoluer l'offre de logement doit se faire en fonction du reste du projet, avant tout humain, en s'adaptant à la vie qui va avec, à toutes les composantes du quartier. »

Localisation, fonctionnement, vacance, état, etc.

À partir de multiples critères, une destinée a été définie pour chacun des bâtiments de Nièvre Habitat : le bailleur va déconstruire en tout 419 logements au Banlay. Dès janvier, trois bâtiments proches de la déviation seront préparés de l'intérieur (désamiantage, arrêt des réseaux) puis grignotés par l'extérieur à la fin du printemps.

Suivront les bâtiments de la rue Émile-Combe, qui font l'objet actuellement

des derniers relogements avant leur sécurisation : « Au sein de Nièvre Habitat, une personne est entièrement dédiée au relogement. Nous avons tenu à apporter un accompagnement individuel aux locataires pour trouver un nouveau logement en fonction de leurs souhaits. La prise en charge des frais est totale, du déménagement à l'ouverture de compteurs », précise Cécile Remillier.



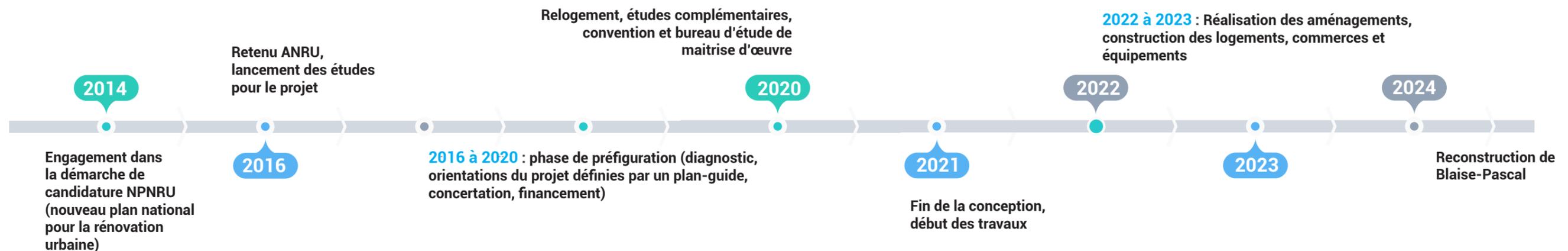
D'autres relogements sont encore à organiser en ce début d'année 2021 par Nièvre Habitat, mais également par 1001 Vies, autre bailleur présent sur le quartier avec 151 logements bientôt déconstruits impasse Stévenot.

Nièvre Habitat reconstruira une cinquantaine de logements dans le quartier du Banlay, et tout autant répartis en plusieurs programmes dans Nevers et son agglomération, notamment au faubourg du Mouësse, avec 25 logements prévus dès 2023. Il s'agira d'habitations individuelles et de petites résidences. Habellis reconstruira également 6 logements et d'autres espaces au cœur du Banlay sont réservés pour des investisseurs privés dans un objectif de mixité sociale et de diversification de l'habitat.

Dernier volet, et non des moindres, Nièvre Habitat rénovera 415 logements répartis dans 7 bâtiments. Projet phare de cette réhabilitation, les trois bâtiments de la rue Guynemer : avec notamment une vacance moindre et la présence d'ascenseurs,

le choix a été fait de les rénover sans déplacer les habitants : « C'est un véritable défi de travailler en sites occupés. Nous allons faire des travaux prioritairement énergétiques : isolation des façades et toitures, remplacement des huisseries et des systèmes de ventilation, mais aussi travailler à l'amélioration du confort de vie et de la sécurité », précise Fanny Pellerin, chef de projet au sein de Nièvre Habitat. « Nous allons également améliorer les abords, le stationnement et la circulation autour des bâtiments, sans oublier les espaces verts en offrant aux enfants et habitants du quartier de nouveaux lieux partagés. » D'autres rénovations suivront pour les bâtiments Honoré-de-Balzac et rue du Portugal.

Après la phase de préfiguration du renouvellement du Banlay, c'est une véritable accélération de sa mise en œuvre qui sera visible par les Neversois dès les prochains mois. ■





415

C'est le nombre de logement qui seront réhabilités tout au long de la mise en œuvre du projet.

7 hectares pour le « Banlay fertile »

En décembre, Nevers a été retenue parmi les 27 premières collectivités lauréates de l'appel à projets « quartiers fertiles » (pour 42 projets), lancé en début d'année 2020 par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). À travers ce projet, la Ville de Nevers poursuit et amplifie la prise en compte du besoin d'une agriculture au plus près des consommateurs. L'inscription du Banlay dans les « quartiers fertiles » permettra de faire de l'agriculture un élément structurant des futurs aménagements et un point d'appui pour mettre en œuvre la transition écologique souhaitée par tous. Le projet « Banlay Fertile » comportera 10 hectares consacrés à des jardins partagés, un poulailler, une forêt jardin, une production maraîchère, un espace de cueillette et à un écopâturage avec des moutons.



Un document mémoire pour le quartier



Edité par la Ville de Nevers, découvrez le document-mémoire « Le Banlay, un quartier tourné vers son avenir » : origine et histoire du quartier,

témoignages d'habitants et commerçants, grandes lignes du projet ANRU, etc. Le Banlay joue le premier rôle ! Un document que vous pouvez vous procurer à la mairie de proximité, qui abrite également la salle Marianne, lieu de rencontre et d'informations sur le projet ANRU Banlay.

PLANTATIONS



En décembre dernier, 20 arbres fruitiers ont été plantés autour du city-stade suite à un don du Conseil départemental de la Nièvre dans le cadre de l'opération visant à planter 1000 arbres dans toute la Nièvre.



© BLANDINE BERTRAND